

SERMA TECHNOLOGIES
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 2 301 072 €.
SIEGE SOCIAL : 30, AVENUE GUSTAVE EIFFEL 33600 PESSAC
R.C.S. BORDEAUX B 380 712 828 (91B01858)

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 Mai 2010

RAPPORT DE GESTION
du Directoire

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale conformément aux dispositions légales et réglementaires, pour approuver les comptes sociaux de la société SERMA TECHNOLOGIES et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Ces comptes ont été établis en application respectivement des articles L 232-1 et L 233-16 du Code de commerce.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Ils ont été présentés au Conseil de surveillance au cours de sa réunion du 18 Mars 2010.

Le présent rapport a été établi en application des articles L 232-1 alinéa 2 et L 233-26 du Code de commerce. Il a été tenu à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue de l'assemblée conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les comptes annuels de la société SERMA TECHNOLOGIES et les comptes consolidés ont été établis conformément aux règles légales de présentation et d'évaluation.

I. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE SERMA TECHNOLOGIES

I.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE SERMA TECHNOLOGIES DURANT L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 décembre 2009 a été d'une durée normale de 12 mois.

Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 18 924 574 €, soit une diminution d'environ 7 %, et se répartit comme suit :

- France : 15 362 460 €
- Exportation : 3 562 114 €

Le total des produits d'exploitation s'élève au 31 décembre 2009 à 19 515 861 € pour 20 677 093 € au 31 décembre 2008, soit une diminution d'environ 5,6 %.

Les produits d'exploitation se répartissent comme suit :

- Production stockée : -19 221 €
- Production immobilisée : 0 €
- Subventions d'exploitation : 568 659 €
- Reprises sur prov. & amort., Transfert de charges : 34 270 €
- Autres produits : 7 579 €

Le total des charges d'exploitation s'élève au 31 décembre 2009 à 17 888 157 € pour 17 999 529 € au 31 décembre 2008, soit une diminution d'environ 0,6 %.

Elles se sont réparties de la manière suivante :

- Achats de marchandises : 112 979 €
- Achat de matières premières et autres approv. : 81 118 €
- Variation de stock marchandises : 42 685 €
- Autres achats et charges externes : 8 234 429 €
- Impôts et taxes : 637 361 €
- Salaires et traitements : 5 459 300 €
- Charges sociales : 2 584 358 €
- Dotations aux amortissements sur immobilisations : 637 043 €
- Dotation aux provisions sur actif circulant : 98 245 €
- Autres charges : 639 €

Le résultat d'exploitation s'élève en 2009 à la somme de 1 627 704 € contre 2 677 564 € en 2008, soit une diminution de près de 39 %.

Ainsi, la marge opérationnelle a atteint en 2009 le taux de 8,6 % contre 13,2 % en 2008.

Les produits financiers s'élèvent à la somme de 1 098 182 € contre 583 811 € au 31 décembre 2008.

Les charges financières s'élèvent à la somme de 254 014 € contre 185 567 € au 31 décembre 2008. Elles intègrent une provision pour dépréciation des titres SURLOG de 125 468 € en 2009 (au lieu de 83 441 € en 2008) correspondant aux pertes réalisées par la filiale.

Le résultat courant s'élève à la somme de 2 471 872 € contre 3 075 808 € au 31 décembre 2008, soit une diminution de près de 19,6 %.

Les produits exceptionnels s'élèvent à la somme de 1 014 266 € contre 1 556 347 € au 31 décembre 2008. Ils correspondent à :

- Produits de cessions d'immobilisations pour 244 149 €
- Reprise amortissements dérogatoires pour 67 813 €
- Reprise provisions pour 657 891 €
- Subvention d'investissement repris en résultat pour 44 412 €

Les charges exceptionnelles s'élèvent à la somme de 1 081 380 € contre 787 763 € au 31 décembre 2008. Elles correspondent à :

- Amortissements dérogatoires pour 168 239 €
- Valeur nette comptable d'actifs cédés pour 901 841 €
- Charges diverses pour 11 300 €

Après intégration des Crédits d'Impôt pour un total de 755 093 €, le compte de résultat se solde par un profit net après impôt (401 128 €), participation des salariés (102 419 €) de 2 656 303 € contre un profit net de 2 564 237 € au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 3,6 %.

Au bilan, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 10 657 629 €.

I.2. AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons que :

- Implantation en Allemagne :
Acquisition en date du 30/09/09 de 62,5 % des parts de la société AXENEON, devenue en décembre 2009 SERMA GmbH, pour un montant de 1 342 138 € incluant les frais d'acquisition.
- Prise de participation supplémentaire dans le capital de la société ID MOS :
Acquisition de 310 actions pour un montant de 77 143 €, portant ainsi la participation de SERMA TECHNOLOGIES à 96,55 % du capital d'ID MOS.
- Cession des titres SURLOG

La totalité des titres SURLOG ont été cédés en date du 15 octobre 2009 à la société SERMA INGENIERIE à la valeur nette comptable.

- La société SERMA TECHNOLOGIES a fait l'objet en 2009 d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2007. Ce contrôle s'est traduit par l'absence de redressements.

I.3. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU RAPPORT

- La société SURLOG a été fusionnée par Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) avec la société SERMA INGENIERIE en 2010, avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2010.

- La société SERMA TECHNOLOGIES a engagé des discussions avec Mr Udo HELLMANN pour le rachat anticipé au 31 Mars 2010 de la totalité de ses parts sociales restantes dans le capital de la filiale SERMA gmbh. SERMA TECHNOLOGIES deviendrait ainsi l'actionnaire unique de la société allemande.

Au terme de cet accord, Mr Udo HELLMANN abandonnerait à la même date son poste de gérant et quitterait la société.

I.4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En 2009, la société SERMA TECHNOLOGIES a engagé 1 612 655 € en frais de Recherche et Développement. Ces dépenses concernent notamment :

- les travaux de R&D menés dans le cadre des programmes de Pôles de Compétitivité : il s'agit des Projets SEISSES, EPOMI, MULTI, CEPIA, PCB², MENKAR et FAST
- les travaux de R&D sur des projets externes pour le compte de clients, tels que le Projet ACTEL.
- les travaux de R&D sur des projets internes

Ces projets concrétisent en général des développements de procédés innovants dans leur secteur respectif, porteurs de nouveaux marchés dans un avenir proche.

Les coûts engagés ont été comptabilisés dans les charges d'exploitation du compte de résultat. Après déduction des subventions obtenues, cet effort de Recherche et Développement a généré un Crédit d'Impôt Recherche de 753 260 €.

I.5. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

L'exercice 2009 a enregistré une diminution de la trésorerie nette. Celle-ci demeure néanmoins très satisfaisante. Cette évolution s'illustre par les données suivantes :

	2009	2008	2007	2006
Emprunt et dettes financières	2 855 063 €	1 717 085 €	1 622 273 €	1 949 339 €
VMP et Disponibilités	2 644 792 €	4 013 918 €	2 764 693 €	2 703 122 €

Trésorerie nette	- 210 271 €	2 296 833 €	1 142 420€	753 783 €
------------------	-------------	-------------	------------	-----------

I.6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET MODIFICATIONS INTERVENUES EN COURS D'EXERCICE

I.6.1. Le montant du capital de la société SERMA TECHNOLOGIES n'a pas enregistré de modification au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

La SAS GROUPE SERMA détient 96,16 % du capital à la fin de l'exercice, sans évolution durant l'année. Les autres titres sont détenus par le Marché (porteurs privés).

I.6.2. PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR LES SALARIES, SOIT DIRECTEMENT, SOIT PAR UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT OU UN PLAN D'EPARGNE D'ENTREPRISE – PARTICIPATION DES SALARIES ACTIONNAIRES AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La participation des salariés au capital social au sens de l'article L 225-102 du code de commerce, c'est-à-dire les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L. 3332-1 et suivants du code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre de fonds communs de placement d'entreprise, ainsi que les actions détenues directement par les salariés au titre des privatisations et de la participation aux résultats de l'entreprise durant les périodes d'incessibilité, représente 0 % du capital social.

I.6.3. ACQUISITION D' ACTIONS DESTINEES A ETRE ATTRIBUEES AUX SALARIES DANS LE CADRE DE L'INTERESSEMENT DU PERSONNEL AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR UNE SOCIETE COTEE SUR SES PROPRES ACTIONS.

Au cours de l'exercice 2009, la société SERMA TECHNOLOGIES n'a procédé à aucune opération sur ses propres actions.

I.6.4. STOCK OPTIONS

Aucune attribution de stocks options n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Aucun nouveau plan d'options d'achat d'actions n'a été initié en 2009.

I.6.5. DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE AUTORISEES PAR L'AGE AU CONSEIL RELATIVES A DES OPERATIONS SUR LE CAPITAL

Il n'existe aucune délégation en cours de validité.

I.7. PRISE DE PARTICIPATION OU PRISE DE CONTROLE

La société a procédé au cours de l'exercice 2009 à l'acquisition de 62,5 % du capital de la société AXENEON dont le siège social se situe à Nuremberg (Allemagne) pour un montant de 1 342 138 €.

I.8. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice clos le 31 décembre 2009 se solde par un bénéfice net de 2 656 303 €.

Il est proposé de procéder à l'affectation suivante des résultats :

- A. Solde du compte de résultat 2009 : 2 656 303 €
- B. Report à nouveau : 361 430 €
- C. Résultat affectable : 3 017 733 €
- D. Affectation à la Réserve Légale : 0 €
- E. Résultat distribuable : 3 017 733 €
- F. Résultat distribué : 2 531 179 €
- G. Affectation en Report à nouveau : 486 554 €
- H. Solde Report à nouveau après affectation du résultat de l'exercice : 486 554 €

Le dividende à répartir au titre de l'exercice s'élèvera donc à 2,20 € par action.

Il sera mis en paiement à compter du 7 Juin 2010.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les revenus ainsi distribués seront éligibles, pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, dès lors qu'ils n'auront pas opté pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 18 % (hors contributions sociales) prévu par l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Au cours des trois exercices précédents, la société n'a distribué de dividendes qu'en 2007 et 2008. Le montant distribué en 2007 s'élevait à 2 209 029 €, soit 1,92 € par action et à 2 623 222 € en 2008 soit 2,28 € part action. Ces dividendes sont éligibles en totalité, pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction de 40 %.

I.9. EVOLUTION PREVISIBLE

Le Budget 2010 de la société SERMA TECHNOLOGIES se traduit par un objectif de chiffre d'affaires de 22 460 K€ (dont 5 280 K€ en affaires portées pour SERMA INGENIERIE), soit une augmentation d'environ 21,5 % sur le chiffre d'affaires réalisé en 2009.

La croissance attendue en 2010 du chiffre d'affaires opérationnel est de 18,3 %, pour atteindre 16 600 K€, soit seulement + 2,7 % sur le chiffre d'affaires 2008, dernière année de croissance enregistrée par la société.

Cet objectif ambitieux s'appuie sur l'hypothèse majeure d'une reprise de la croissance de la demande chez nos principaux clients, déjà soutenue au cours des dernières années (+ 80 % de 2004 à 2008). Cet objectif budgétaire repose également sur la mise en œuvre de moyens supplémentaires pour renforcer l'activité : le recrutement d'une dizaine d'Ingénieurs et Techniciens dont un Ingénieur Commercial supplémentaire et l'engagement d'investissements productifs (équipements) pour 1 165 K€.

L'objectif de résultat d'exploitation pour 2010 est de 1 790 K€ (hors CIR, après Intéressement, Participation et Amortissements dérogatoires), soit une progression de 23,5 % / 2009 et une marge opérationnelle de 10,4 % (hors affaires portées). Compte tenu de dividendes attendus des filiales pour 1 000 K€, le résultat net budgété avant impôt est de 2 735 K€, soit 16,5 % du chiffre d'affaires opérationnel.

I.10. DEPENSES ET CHARGES PREVUES PAR L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS)

Il est précisé que le total des dépenses somptuaires, telles que définies par l'Article 39-4 du CGI, s'élève à 16 954 € et que le montant de l'impôt supporté au titre de ces dépenses et charges ressort à 5 650 €.

II. MANDATAIRES SOCIAUX

II.1. Nous vous rappelons que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Gérard DELPUTTE vient à expiration lors de la présente Assemblée Générale.

Vous aurez donc à vous prononcer sur le renouvellement de ce mandat pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra au cours de l'année 2016.

Nous vous proposons par ailleurs de ratifier la décision prise par votre Conseil de Surveillance le 30 septembre 2009, de coopter Monsieur Michel ORTONNE en qualité de nouveau membre du Conseil de la Société, en remplacement de Monsieur Louis POLETTE, démissionnaire.

II.2. MONTANT DE LA REMUNERATION TOTALE ET DES AVANTAGES DE TOUTE NATURE QUE CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL A RECU DE LA SOCIETE ET DES SOCIETES QU'ELLE CONTROLE

Cette disposition n'est pas applicable aux sociétés dont les titres ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé et qui ne sont pas contrôlées par une société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Les titres de SERMA TECHNOLOGIES sont en effet cotés sur le Marché ALTERNEXT de la Bourse de Paris, marché non réglementé par définition.

II.3. LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE

-M. Claude CIZEAU (Président du Conseil de Surveillance) : Président de la holding GROUPE SERMA, Administrateur des sociétés ID-MOS et SOFTRONICS, Gérant des SARL BCI et EUROSOLOGNE.

-M. Michel ORTONNE (Vice-Président du Conseil de Surveillance) : pas d'autre mandat ni fonction

-M. Jean CIZEAU (Membre du Conseil de Surveillance) : pas d'autre mandat ni fonction.

-M. Gérard DELPUTTE (membre du Conseil de Surveillance) : Administrateur de la société ID-MOS.

-M. Philippe BERLIE (Président du Directoire) : Président de SERMA INGENIERIE, Directeur Général de la société GROUPE SERMA, Gérant de la SARL SERVASSIST, Gérant des SCI 3B et CLEM.

-M. Bernard OLLIVIER (membre du Directoire) : pas d'autre mandat ni fonction.

-M. Marc DUS (membre du Directoire) : Président de SURLOG

III. COMMISSAIRES AUX COMPTES

En outre, les mandats de commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Jean-Michel ROUBINET et de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Pascal LEVIEUX, viennent à expiration avec la présente Assemblée. Vous aurez donc à vous prononcer sur le renouvellement de leurs mandats.

IV. APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

IV.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont :

- la société SERMA TECHNOLOGIES, société anonyme de droit français à directoire et conseil de surveillance, au capital de 2 301 072 €, dont le siège social est 30, avenue Gustave Eiffel 33600 PESSAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro B 380 712 828 (91B01858) ;

- la société SERMA INGENIERIE, société par actions simplifiée de droit français immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro B 378 457 857 au capital de 1 800 000 €

dont le siège est Rue de l'Aussonnelle 31700 CORNEBARRIEU (HAUTE GARONNE). Sa consolidation intervient au 1^{er} janvier 2004. La consolidation des sociétés constituantes de la fusion est intervenue au 1^{er} Juillet 2000 pour SERESO et au 1^{er} Avril 2003 pour SEAL INDUSTRIE.

- la société ID-MOS, société anonyme de droit français immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro B 440 324 085 au capital de 200 000 € dont le siège est 16 Cours du Général de Gaulle 33170 GRADIGNAN (GIRONDE). La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Octobre 2002.

- la société SURLOG, société par actions simplifiée de droit français immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro B 389 700 717 au capital de 105 405 €, dont le siège est 33 avenue du Général Leclerc 92260 Fontenay aux Roses. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Octobre 2006.

- la société SERMA INTERNATIONAL, SARL de droit tunisien, immatriculée au RCS de Tunis sous le numéro B2471412008 au capital de 100 000 dinars tunisiens, dont le siège est : Cité Technologique El Ghazala, Route de Raoued Km 3,5, 2088 ARIANA (Tunisie). La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 10 Octobre 2008.

- La société AXENEON, de droit allemand, dont le siège se situe à Südwestpark 70 – D-90449 NUREMBERG. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 30 septembre 2009.

La société consolidante est la société SERMA TECHNOLOGIES SA qui détient 100 % du capital des sociétés SERMA INGENIERIE qui détient elle-même 100 % de SURLOG, 99,9 % de la société SERMA INTERNATIONAL, 96,55 % du capital de la société ID-MOS et 62,5 % de la société AXENEON.

IV.2. ACTIVITE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève en 2009 à la somme de 42 642 K€, en progression de 1,7 % sur l'exercice précédent. A périmètre constant (hors intégration de l'activité de la société AXENEON au 4^{ème} trimestre en 2009), le chiffre d'affaires 2009 totaliserait 41 150 K€, en diminution de 1,9 % sur celui de 2008.

Ce chiffre d'affaires se répartit comme suit :

- Intérieur : 37 636 K€
- Exportation : 5 006 K€

La répartition sectorielle du chiffre d'affaires consolidé 2009 est la suivante :

- | | |
|----------------------------------|--------|
| • Avionique : | 33,1 % |
| • Automobile et Transport : | 17,1 % |
| • Spatial et Militaire : | 9,4 % |
| • Fabricants de l'Electronique : | 9,2 % |
| • Energie, Métallurgie, Chimie : | 4,0 % |
| • Télécom et Informatique : | 1,5 % |

- Distribution, Grand Public, Activités tertiaires : 2,1 %
- Autres Industries : 23,6 %

En 2009, l'activité des filiales a été la suivante :

SERMA TECHNOLOGIES : Sous l'effet de la crise économique et financière, la société a enregistré une baisse de 7% de son Chiffre d'Affaires total et de 10,9 % de son Chiffre d'Affaires opérationnel qui a atteint 14 413 K€. Tous les activités ont été touchées par cette tendance.

Cependant, si le CESTI, les Expertises Physiques de Pessac ainsi que la Microélectronique de Grenoble ont limité leur retrait / 2008 (moins de 6%), les Expertises Electriques et le Conseil ont enregistré une réduction d'activité de respectivement 18 et 25%.

Le Résultat d'Exploitation a néanmoins atteint 1 628 K€, soit 8,6 % du C.A., en retrait de 39 % / 2008.

Après intégration d'un CIR de 753 K€, le Résultat net après Impôts est de 2 655 K€, soit une progression de 3,5 % par rapport à celui enregistré en 2008.

SERMA INGENIERIE : La croissance de l'Assistance Technique s'est poursuivie en 2009 avec un développement de 12 % / 2008, principalement sur le site de Toulouse pour les grands comptes de l'Aéronautique.

De même, les Etudes (conception de systèmes électroniques embarqués) se sont fortement développées : + 36 % / 2008. Seules les activités de Production ont enregistré une baisse en 2009 : - 24 % / 2008.

Au total, le Chiffre d'Affaires a atteint 20 131 K€ en progression de 5,1 % sur celui de 2008. Le Résultat d'Exploitation a atteint 1 349 K€ (- 9% / 2008). Après intégration d'un CIR de 1 135 K€, le Résultat Net après Impôt est de 1.840K€, stable par rapport à 2008 (+ 0,7 %).

ID-MOS : En 2009, l'activité a poursuivi sa croissance pour atteindre un Chiffre d'Affaires de 5 835 K€, soit une progression de 3,8 % / 2008. Cette croissance a exclusivement concerné les activités de R&D (+ 14 % à 2 102 K€) alors que la Production a stagné à 3 733 K€. Le Résultat d'Exploitation a atteint 697 K€, en léger retrait sur celui de 2008 (- 7,2 %), soit une marge opérationnelle de 11,9 %. Compte tenu d'un CIR de 196 K€, le Résultat Net après Impôt s'élève à 677 K€, en croissance de 12,8 % sur celui de 2008.

SURLOG : En 2009, le redressement amorcé en 2008 s'est poursuivi et le Chiffre d'Affaires opérationnel a atteint 937 K€, soit + 11,9 % / 2008. Cependant, ce niveau d'activité est resté très inférieur au seuil de rentabilité (principalement au 1^{er} semestre) et le Résultat d'Exploitation a enregistré une perte de 310 K€. Le Résultat Net est une perte de 330 K€. Ces mauvais résultats ont justifié l'intégration de ces activités au sein de SERMA INGENIERIE en 2010 (voir paragraphe 1.3 ci-dessus).

SERMA gmbh : La filiale allemande acquise en Septembre 2009 a connu durant cette année une baisse de 41 % de son activité / 2008, dans un contexte de forte crise économique et financière en Allemagne en général et dans le secteur Automobile en particulier. Le Chiffre d'Affaires a atteint 5 737 K€ (dont 1 493 K€ au titre du 4^{ème} trimestre consolidé dans les comptes du Groupe).

Cependant, la perte d'exploitation a été contenue à - 378 K€ (dont un REX positif de 5 K€ au 4^{ème} trimestre intégré dans les comptes du Groupe), sous l'effet conjugué d'une réduction des contrats de free lance et d'un plan de restructuration qui a permis de réduire sensiblement les charges de structure.

Le Résultat net 2009 est une perte de 437 K€, sans impact sur les comptes du Groupe.

SERMA INTERNATIONAL : La première année d'activité de la filiale tunisienne s'est traduite par un chiffre d'affaires de 192 K€, totalement produit en sous-traitance d'activités confiées par les filiales françaises du Groupe. L'année s'est achevée avec un effectif de 7 personnes.

Le Résultat d'Exploitation est globalement à l'équilibre (-1 K€) et le Résultat Net est une perte de 5 K€.

Le total des produits d'exploitation du Groupe s'élève au 31 décembre 2009 à 45 486 K€, à un niveau proche de celui de l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation se répartissent comme suit :

- Chiffre d'affaires : 42 642 K€
- Production stockée : - 718 K€
- Production immobilisée : 272 K€
- Subventions d'exploitation : 3 041 K€ (dont CIR de 2 067 K€)
- Reprises sur provisions & transfert de charges : 233 K€
- Autres Produits : 16 K€

Les charges d'exploitation se sont élevées à 40 382 K€, en augmentation de 1,2 % sur l'exercice précédent.

Elles sont réparties de la manière suivante :

- Achats de marchandises : 109 K€
- Variations de stock de marchandises : 43 K€
- Achat de matières premières et autres approvisionnements : 1 930 K€
- Variations de stock matières premières et autres approvisionnements : 24 K€
- Autres achats et charges externes : 11 912 K€
- Impôts, taxes et versements assimilés : 934 K€
- Salaires et traitements : 16 103 K€
- Charges sociales : 7 453 K€
- Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation : 1 843 K€
- Autres charges d'exploitation : 31 K€

Le résultat d'exploitation s'élève à la somme de 5 104 K€ au 31 décembre 2009, contre 5 670 K€ au 31 décembre 2008, d'où une diminution de 566 K€, soit - 9,9 %.

Le résultat financier s'élève à la somme de (229 K€).

Le résultat exceptionnel s'élève à la somme de -10 K€.

Le compte de résultat (part du groupe) se solde par un bénéfice net de 3 691 K€, contre un bénéfice net (part du groupe) de 4 343 K€ pour l'exercice précédent, soit une diminution de 652 K€, soit - 15 %.

Au bilan, les capitaux propres consolidés (part du Groupe) de la société s'élèvent à la somme de 14 986 K€.

IV.3. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

La situation financière du Groupe demeure très satisfaisante, avec une trésorerie nette négative de seulement - 313 K€ à fin décembre 2009, soit 0,7 % du chiffre d'affaires et 2,1 % des capitaux propres.

L'évolution en 2009 des postes d'endettement et de Trésorerie est la suivante :

	2009	2008	2007	2006
Dettes Financières	4 035 K€	2 998 K€	3 906 K€	3 658 K€
Trésorerie	3 722 K€	4 213 K€	2 936 K€	2 769 K€
Endettement financier net	313 K€	- 1 215 K€	970 K€	889 K€
Endettement financier net / CA	0,7 %	N.S.	2,5 %	2,46 %
Endettement financier net / Capitaux propres	2,1%	N.S.	8,2 %	8,77 %

IV.4. EVOLUTION PREVISIBLE

Les perspectives pour 2010 sont très favorables pour le Groupe, avec un taux de croissance attendu des activités opérationnelles de 28 %. A périmètre constant, hors SERMA gmbh, celui-ci est de 15,4 %.

Le Budget consolidé du Groupe pour 2010 fait apparaître les éléments majeurs suivants :

- Chiffre d'Affaires de 54 600 K€
- Résultat d'Exploitation de 4 500 K€, soit une marge opérationnelle de 8,2 % (hors impact du CIR)
- Résultat Financier de - 131 K€
- Absence Résultat Exceptionnel
- Résultat Net avant Impôts de 4 370 K€ (hors impact du CIR), soit 8,0 % du Chiffre d'Affaires.

IV.5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour l'ensemble du Groupe, le total des dépenses de Recherche et Développement engagées en 2009 a totalisé un montant net (après déductions des subventions associées) de 4 567 K€.

Cet effort très important a donné lieu à un Crédit d'Impôt Recherche de 2 067 K€.

Dans toutes les sociétés du Groupe, les dépenses de Recherche engagées durant l'exercice 2009 ont été comptabilisées en charges d'exploitation.

IV.6. INFORMATIONS DIVERSES

- **Evolution du cours du titre SERMA TECHNOLOGIES en 2009** : L'année 2009 est marquée par une forte évolution positive du cours, de 30 % sur 12 mois. Ainsi, à partir d'un cours anormalement bas au 31 Décembre 2008 de 15 €, le titre a évolué au cours des 8 premiers mois 2009 dans une fourchette de 20 à 23,50 €, sous l'influence des bons résultats 2008 communiqués début Mai. Des cessions de faibles volumes au cours des 4 derniers mois ont fait chuter le titre à 19,50 €, cours observé à fin Décembre 2009.

- **Risques financiers** : le Groupe est très peu sensible aux risques du marché. En ce qui concerne le risque de change, la part de chiffre d'affaires réalisé à l'étranger, pour la plus grande partie en Europe, est aujourd'hui assez faible. L'exposition du chiffre d'affaires aux fluctuations monétaires n'est donc pas significative. Par ailleurs, le groupe n'est pas engagé dans des contrats impliquant des produits de placement ou spéculatifs dérivés. L'ensemble de la trésorerie est placé sur des instruments dont le rendement est lié au taux du marché monétaire. Enfin, la dette du groupe est majoritairement à taux fixe.

- Par ailleurs, compte tenu de la structure de sa clientèle, le Groupe n'est pas soumis au risque de contrepartie.

- **Délais de paiement** : Conformément aux articles L 441-6-1 et D 441-4 du code de commerces, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, publient dans le rapport de gestion, mentionné à l'article L. 232-1 du code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Toutefois, pour la première année d'application de ce dispositif, seules les informations à la date de clôture 2009 sont donc fournies cette année, sans comparatif.

Nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2009 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

Echéance au 31/12	Echues	- 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 90 jours	De 91 jours à - 1 an	+ 1 an
Fournisseurs	150 175,54	63 663,72	11 375,66	2 759,96	25 899,43	46 476,77
Fournisseurs Immobilisations	3 001,48					3 001,48
Total à payer	153 177,02	63 663,72	11 375,66	2 759,96	25 899,43	49 478,25 *

* Factures en litige

V. PROPOSITION D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Nous vous précisons qu'en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée tous les trois ans pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés, dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise, dès lors que les actions détenues collectivement par les salariés de la Société ou des Sociétés liées représentent moins de 3 % du capital social.

Comme nous vous l'avons rappelé, la participation des salariés au capital social, au sens de l'article L 225-102 du Code de Commerce, à savoir les actions détenues par le personnel de la Société et des Sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise et par les salariés et anciens salariés dans le cadre de fonds commun de placement d'entreprise, représentait, à la date de clôture de l'exercice, 0 % du capital social.

Vous aurez donc à vous prononcer sur une résolution tendant à autoriser le Directoire à augmenter le capital social, en une fois, à concurrence d'un montant maximum de 70.000 Euros, soit 3 % du capital actuel, par émission d'actions nouvelles réservée aux salariés de la Société ou des Sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions de l'article L. 225-180 du Code de Commerce et, adhérents à un Plan d'Epargne Entreprise à établir par la Société et sur la suppression corrélative en faveur de ces salariés, du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions qui seraient émises en vertu de cette autorisation.

Compte tenu des informations qui précèdent, il est proposé à l'assemblée d'approuver les projets de résolutions soumis à son examen et de donner au directoire quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel elle a à se prononcer.

Fait à Paris, le 17 Mars 2010

LE DIRECTOIRE

Monsieur Philippe BERLIE
Président du Directoire